

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/11/2011

Réception par le Prefet : 28/11/2011

Publication : 02/12/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2011-12-10-2

Séance du vendredi 25 novembre 2011

AIDES DEPARTEMENTALES A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX PRIVES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2010-4-4-3 du 8 décembre 2010 relatif à la politique de l'habitat,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde les subventions pour la réalisation de logements sociaux privés telles que présentées dans le tableau joint au rapport pour un montant total de 30 222 €.
- ❖ Précise que les dépenses correspondantes seront à prélever sur le programme H221, chapitre 204, fonction 72, nature 2042.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 NOVEMBRE 2011

**Création de logements sociaux privés
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
LSP04362	SANFILIPPO CATHERINE 5 rue Schickele - Colmar - 1 logement	49 371,00	5%	2 469,00
LSP04361	SCI LA LOISEENNE - M. TAILLANDIER MICHEL Rue du Parc - Bât 05 - La Barrette - Husseren Wesserling - 2 logements	94 304,00	5%	4 715,00
LSP04360	SCI PATRO - M. VOGEL PATRICK 77 rue de la République - Guebwiller - 3 logements	153 584,00	15%	23 038,00
			Total	30 222,00